

Paris le 17 mars 2014

Madame Fabienne Giboudeaux  
Adjointe au maire  
Chargée des Espaces Verts et de la biodiversité  
107 avenue de France  
75013 Paris

Objet : demande d'audience – école du Breuil

Madame la Directrice,

Nous tenons à vous exprimer le malaise grandissant des personnels de l'école du Breuil. A l'heure actuelle ils sont dans l'incertitude la plus complète quant à leur avenir et celui de l'école.

M. Renaud Jaque, directeur de l'école du Breuil, a déclaré qu'une décision concernant l'avenir de l'école serait prise au comité technique paritaire de la DEVE du mois de juin 2014 pour être ensuite votée au Conseil de Paris, calendrier confirmé par Mme Haas aux professeurs de l'école.

Si le projet de « Schéma directeur pour l'école du Breuil » fait état de développements ambitieux, il ne précise en rien le futur statut de l'école, ses relations avec l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (partenariat ou regroupement) pas plus qu'il ne formalise les relations avec la DEVE. Tous ces points demeurent aujourd'hui dans l'opacité la plus totale, de même que la position de la DEVE quant à ces différentes propositions. On voit mal comment, dans un laps de temps si court, de telles décisions pourraient être prises.

Plus inquiétant encore, les agents de la Ville de Paris travaillant à l'école du Breuil n'ont pas été informés des conséquences quant à leur travail, leurs statuts, leurs rémunérations que pourraient impliquer les différents types de fonctionnement évoqués. Ce sont aujourd'hui les grands oubliés du projet. Nous sommes là bien loin du dialogue social prôné par la Mairie de Paris.

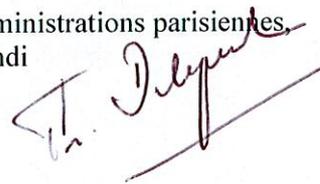
Nous venons incidemment d'apprendre la nomination de M. Régis Gallon en tant que chargé de mission auprès de vous, pour préparer le rapprochement entre l'école du Breuil et l'EIVP, sans que les personnels n'aient été avertis des objectifs de cette mission. Ceci ne fait que renforcer nos craintes.

Nous sommes bien conscients que les rôles et les responsabilités risquent d'être redistribués après la tenue des élections municipales. Il appartient cependant à la Ville d'assurer la continuité de la gestion de ce dossier en toute transparence.

Pour toutes ces raisons, il nous semble important que vous nous accordiez une audience dans les meilleurs délais afin de reprendre contact avec les personnels de l'école du Breuil, de clarifier la situation et ramener confiance et sérénité au sein de l'établissement.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses,

Le Secrétaire Général de l'UNSA Administrations parisiennes,  
Thierry Delgrandi



Copie à :  
Mme Engström, directrice de la DEVE  
Mme Haas, Service des Sciences et Techniques du Végétal  
M. Paque, directeur de l'école du Breuil  
M. Gallon, chargé de mission  
M. Faudot, SRH DEVE